

12717/26

ASSEMBLÉE NATIONALE

SÉNAT

Reçu à la Présidence de l'Assemblée nationale
le 23 septembre 2026

Enregistré à la Présidence du Sénat
le 23 septembre 2026

**TEXTE SOUMIS EN APPLICATION DE
L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION**

PAR LE GOUVERNEMENT,
À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET AU SÉNAT.

**RÈGLEMENT D'EXÉCUTION DU CONSEIL mettant en œuvre le règlement (CE) n°
1183/2005 concernant des mesures restrictives en raison de la situation en République
démocratique du Congo**

E20975

Ce document est disponible auprès du secrétariat de la commission des affaires européennes